

Les fautes d'orthographe inondent les entreprises

AUDE SÉRÈS. Le Figaro. Publié le 15 mars 2007

Devant les fautes d'orthographe et de grammaire des salariés, recruteurs et employeurs hésitent entre fatalisme et cours de soutien.

L'INITIATIVE est originale : l'École centrale d'électronique (ECE) organise aujourd'hui un concours de dictée. Cette grande école parisienne reçoit exceptionnellement 375 étudiants issus de 48 écoles d'ingénieurs, dont une vingtaine de Polytechnique, mais aussi des Mines de Paris ou encore de l'École centrale pour plancher pendant vingt-cinq minutes sur une dictée. Pourquoi ce déploiement d'énergie auprès d'étudiants scientifiques ? Parce que l'orthographe devient un casse-tête pour les jeunes diplômés.

À l'ECE, on refuse de baisser les bras. Au contraire. Ici, le niveau en français est une condition d'entrée à l'école : le concours d'entrée après le bac comprend une épreuve éliminatoire d'expression écrite. « *Entre 6 % et 8 % des candidats sont éliminés en raison de cette épreuve*, souligne Pascal Brouaye, le directeur. *Et ce ne sont pas les moins brillants. Nous avons récemment eu le cas d'une candidate qui avait eu 14 de moyenne au bac S et 13 à l'épreuve de français, qui a été éliminée après avoir obtenu 4,5 sur 20 à notre épreuve...* » D'ailleurs, dans cette école, au cours de la première année, les étudiants font une dictée par semaine !

Car la baisse du niveau dans cette discipline dépasse désormais largement le cadre de l'école. L'université, les grandes écoles mais aussi les entreprises sont concernées. Dans ces dernières, le constat est parfois affligeant : e-mails regorgeant de fautes d'orthographe, rapports émaillés d'imperfections. Au banc des accusés, il y a certes l'école, avec la très controversée méthode globale, mais aussi les nouveaux modes de communication, les courriers électroniques que l'on envoie rapidement, les SMS...

Directeur pour le Grand Est du cabinet de recrutement Michael Page, Grégoire Conquet constate « *une baisse flagrante du niveau des candidats, qui sont pourtant diplômés de bac + 2 à bac + 5* ». Et pas seulement des candidats en quête d'un premier emploi, mais aussi des gens de 30 à 40 ans... « *J'ai reçu l'autre jour une lettre de candidature d'une jeune femme diplômée d'une école de commerce, avec une expérience de trois ans en cabinet d'audit, qui contenait une faute par ligne !* » « *Les lettres de motivations et les courriers électroniques truffés de fautes d'orthographe ne sont pas rares !* », constate-t-il. Et pourtant, ce n'est pas réhivatoire... « *En réalité, on peut dire que lorsqu'une lettre n'a pas une seule faute et qu'elle est bien rédigée, le candidat marque des points* », remarque-t-il.

Les recruteurs sont lucides. « *Si on cherchait des candidats qui ne font aucune faute, on ne couvrirait pas nos besoins de recrutement !* souligne-t-on cyniquement chez LCL (ex-Crédit lyonnais). *En revanche, un test écrit à l'embauche permet de mesurer l'aptitude à s'exprimer.* »

Certains se refusent à capituler. À la SNCF, une association de cheminots traque les fautes et les anglicismes dans les plaquettes et les différents documents qui circulent dans l'entreprise. « *Une dizaine de correspondants me remontent les erreurs et je les signale régulièrement aux dirigeants des différentes branches de l'entreprise* », explique Raymond Besson, retraité et président du cercle littéraire des écrivains cheminots. Cette association propose des ateliers d'écriture et des dictées.

Dans certaines entreprises, des salariés se voient même proposer des cours de remise à niveau en orthographe. Le Centre national d'enseignement à distance (Cned) note depuis un an une forte hausse des demandes de telles formations. Des entreprises comme Bouygues Télécom, la SNCF et certaines banques proposent à leurs salariés la possibilité de suivre des cours de français.

« Un sujet quasiment tabou »

Le sujet est délicat. Selon Bernard Fripiat, qui anime des sessions collectives ou individuelles de remise à niveau en orthographe avec une méthode basée sur des moyens mnémotechniques, « *c'est un sujet quasiment tabou ! Des cadres viennent me consulter dans la plus grande discrétion pour une remise à niveau de quelques jours* ». Selon lui, le problème, s'il apparaît au grand jour, est loin d'être nouveau. « *Auparavant, les secrétaires tapaient les lettres. Maintenant que les cadres et les patrons doivent répondre rapidement à des mails, ils n'ont plus d'excuses !* » lance-t-il. D'autres entreprises sont plus fatalistes. « *Les fautes d'orthographe sont entrées dans les moeurs*, regrette-t-on dans un grand groupe. *D'ailleurs, les réclamations de nos clients sont tellement émaillées d'erreurs qu'il leur est difficile d'être trop exigeants.* »

Reste qu'une mauvaise orthographe peut constituer un handicap dans une carrière. Certes, on ne licencie pas pour cause de fautes de français, mais un salarié peut être déstabilisé si l'on pointe ses erreurs récurrentes. Comme ce cadre d'une société high-tech qui doit transmettre tout courrier électronique à son supérieur avant de l'envoyer...